
Lettre de l'instituteur de Crozon-le-Fret pour se plaindre de l'état de son école.

Numéro d'inventaire : 1995.01568.2

Auteur(s) : Rohel

Type de document : correspondance

Date de création : 1946

Description : 1 feuille double manuscrite.

Mesures : hauteur : 312 mm ; largeur : 199 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Écoles primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Crozon

Nom du département : Finistère

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Finistère, Crozon

Monsieur Pochet, instituteur public de Crozon. Le fait, à M^e l'Inspecteur Général

Joint

Monsieur l'Inspecteur

A la suite de la visite de M^e l'Inspecteur général, chargé de la reconstruction des établissements scolaires sinistrés et de vous-même, j'étais en droit d'attendre un effort sérieux du service départemental de la Reconstruction et de la Municipalité de Crozon en vue de poursuivre activement les réparations de l'école dont j'ai la charge. Effectivement, quelques jours après votre inspection, le conseiller municipal responsable des bâtiments communaux, accompagné de l'"Entrepreneur", est venu faire un état des travaux à effectuer en vue de l'établissement d'un devis (le 3^e depuis un an). Il m'a quitté en me disant qu'il avait à sa disposition tous les matériaux nécessaires et que la reprise des travaux ne pouvait plus tarder.

Or, ceci se passait le 6 novembre 1946,
depuis je n'ai plus eu aucune nouvelle. L'école
supporte mal les tempêtes actuelles. Son état
s'aggrave de jour en jour, je dirai même,
d'heure en heure. L'air et l'eau pénètrent de
toutes parts. Les murs du bâtiment tout entier
sont de véritables épouges. La salle de classe
inachevée que vous m'aviez conseillé d'utili-
ser, s'avère désormais impossible, faisant
lau par son plafond. Belle est, M^e l'Ins-
pecteur la pitoyable vérité!

Quant aux responsables de cet état de choses,
je maintiens ce que j'ai dit à M^e l'Inspecteur
général et à vous-même; on peut ne pas
douter de la bonne volonté de la Municipalité,
mais, je m'étonne qu'un entrepreneur éprou-
vant probablement un malin plaisir à
retarder la réouverture en état des locaux scolaires
puisse la tenir en échec.

Tuis je vous demande, M^e l'Inspecteur,
d'aviser à nouveau le service départemental
de la Reconstruction et de rappeler à M^e le
Maire de Brozon, les paroles de M^e l'Inspecteur

general.

je vous prie de me croire, Il s'inspecteur,
tout entier au service de l'école.

Brazza. Le fut, le 29 novembre 1966
l'instituteur public

Louis Robe
S



Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF
